

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 27 mars 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 31 MARS 2023

Nantes Camping poursuit sa transformation pour améliorer l'accueil des visiteurs

Classé 5 étoiles, le camping de Nantes et ses 7 hectares de verdure à quelques minutes du centre-ville connaissent un succès continu auprès des visiteurs et touristes souhaitant découvrir la métropole nantaise. Pour accompagner son développement et maintenir la qualité de son accueil, les travaux se poursuivent avant l'été : la livraison des nouvelles infrastructures d'accueil et techniques est faite, place désormais au réaménagement du bar-restaurant et à la création de l'espace aqualudique. Le budget total de l'opération s'élève à 1,92 M€.

La société d'économie mixte NGE (Nantes métropole gestion équipements) exploite le camping de Nantes dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif de 25 ans conclu avec la Ville. Pour financer le projet, elle sollicite une garantie de la Ville de Nantes pour contracter l'emprunt nécessaire. Nantes Camping réalise un chiffre d'affaires annuel de 1,5 M€ : 93 804 nuitées en 2022 (+11 % par rapport à 2019), une moyenne annuelle du taux d'occupation de 71 % en 2022 (contre 60 % en 2019).

Un projet global : accueil, technique, ludique, bien-être, restaurant...

Le camping de Nantes a été complètement réhabilité durant l'hiver 2010-2011 et a obtenu son classement en équipement « 5 étoiles ». 10 ans plus tard, NGE conduit de nouveaux chantiers afin de conserver son classement et d'adapter ses infrastructures à la demande des clients :

- réfection de l'accueil et création d'un atelier (760 000 €, réalisées de mars à déc. 2022, cf photos)
- ajout d'une piscine aqualudique et aménagement du parking (670 000 €)
- réhabilitation et réorganisation du restaurant (347 000 €)
- mise en place d'une plaine de jeux et d'un espace de bien-être (100 000 €)



La phase 2 en cours : livraison finale à l'été 2023

L'amélioration de l'espace restauration et la refonte de la zone ludique avec création d'un bassin d'été ont été programmées pour répondre aux attentes révélées par l'enquête de satisfaction menée en 2021 auprès de la clientèle. Ce projet permet également de satisfaire aux exigences du cahier des charges du classement « 5 étoiles » par un organisme évaluateur (critères obligatoires n°43, 45 et 125).

Cette seconde phase des travaux a débuté en décembre 2022. La livraison du restaurant est prévue au printemps et l'espace aqualudique ouvrira pour la haute saison, le 1^{er} juillet 2023.



Une nouvelle organisation et 9 créations de postes en CDI

Pour accompagner le développement de Nantes Camping et gérer les nouveaux services et équipements, NGE compte doubler ses effectifs pour atteindre 34 salariés équivalents temps plein mi-2023 (ils étaient 15 en 2021). Une nouvelle branche professionnelle est créée, celle de la restauration, et de nouveaux métiers intègrent l'organigramme. Concrètement, 9 postes sont créés, en CDI :

- 1 agent·e d'accueil
- 1 agent·e d'entretien
- 2 agent·es techniques polyvalent·es
- 1 assistant·e administratif·ve et financier·e
- 1 chargé·e de développement
- 1 responsable du pôle restauration
- 1 responsable de cuisine
- 1 responsable de salle

Nantes Camping reconnu pour son engagement environnemental

Nantes Camping a obtenu le label « Clef verte » pour son engagement en faveur du développement durable, de la protection de l'environnement et de la réduction des conséquences de l'activité touristique sur les éléments environnants. Par ailleurs, **l'entretien du parc arboricole est élaboré en partenariat avec l'Office national des forêts (ONF)**. De nouvelles plantations sont effectuées chaque année depuis 10 ans (14 arbres en 2022).

Autres bonnes pratiques à noter : **les économies d'énergies** (tous les locaux ont été construits selon la norme BBC des bâtiments basse consommation, catégories A ou A+ pour tous les équipements électriques, extinction automatique des lampes...), **la réduction de la consommation en eau** (ensemble des logements équipés d'un compteur individuel, équipements dotés d'économiseurs, de minuteurs et de contrôleurs de débit et de température, eau de pluie récupérée pour arroser les espaces verts...), **diminution de la production des déchets** (aire de tri et remise de sacs de tri aux personnels et aux clients...)